



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL – MAI 2022

Commune de Manonville

Madame **Martine CHANAL** a fait don d'une de ses peintures réalisée pendant le confinement, à la commune. « Un coq et des poules » est mis en valeur au secrétariat de la mairie. Merci à Martine pour cette jolie décoration !

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2022 :

Présents : DOHR Hervé, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, THIERY Maud, WILLAUME Elvire

Excusés : BERNARD Claude (donne procuration à Hervé Dohr), MARCHAL François (donne procuration à Odile Lemoy)

1 – AUGMENTATION DU SMIC AU 1^{er} MAI

Le Maire demande aux conseillers de voter pour ou contre cette revalorisation pour les agents non titulaires. Le conseil accepte à l'unanimité.

2 - DROIT DE PREEMPTION PARCELLE E 403

Il s'agit de la maison 2, rue du Berger. La commune n'exerce pas son droit de préemption.

3 - EMBAUCHE DE LA NOUVELLE SECRETAIRE

Notre nouvelle secrétaire Mlle FOUYET Marion prendra ses fonctions à compter du 23 mai. Ses horaires seront identiques à ceux de Mlle Vitu jusqu'au 1^{er} juin. Ensuite, les nouveaux horaires du secrétariat seront : **MERCREDI 8H00 – 12H00** et **VENDREDI 8H00 – 16H30**.

4 - AVIS DU CONSEIL CONCERNANT LES VOTES DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

Il y a eu inversion dans la procédure de ces 2 votes : le compte de gestion doit être voté AVANT le compte administratif, c'est l'inverse qui s'est produit. Ce vote est confirmé par Hervé Dohr.

5 - PRÊT DE LA SALLE DES CHAPELINES AU JUDO-CLUB DES 3 VALLEES

9 conseillers sont favorables au prêt sans condition de notre salle au judo-club qui occupe depuis toujours la salle polyvalente de Domèvre. Un conseiller s'est abstenu car sa proposition n'a pas été transmise au Maire de Domèvre.

6 - PROJET DE MODIFICATION DE CHAUFFAGE ET D'ISOLATION DE LA SALLE DES CHAPELINES

Suite au débat du prêt de la salle des fêtes au Judo-Club, et à la demande de quelques conseillers, le projet de rénovation du chauffage a été mis à l'ordre du jour. La plupart des conseillers contestent ce projet ACTUELLEMENT, car d'autres projets sont en cours et

restent sans suite, pour ex. la modification du carrefour rue St-Laurent / rue de la Fontaine, les travaux concernant le cimetière ainsi que tous les menus travaux non effectués énoncés (cf bulletin de mars). Hervé Dohr rencontrera néanmoins Monsieur Johan MERTZ, Conseiller Energies Collectivités de Terres de Lorraine, pour obtenir des informations.

Le maire précise sa position : maintenir et préserver l'existant avant d'envisager d'autres travaux.

7 - QUESTIONS DIVERSES

* La commission électorale (Michel Guenser, Alain de Ladonchamps et Jean-Christophe Dolata) se réunira le 20 mai à 18h à la mairie pour vérifier les listes électorales comme l'exige la loi, en vue des élections législatives des 12 et 19 juin.

* Une conseillère demande que le règlement de la salle des Chapelines soit revue en conseil et un conseiller demande que le règlement des affouages soit aussi revu.

* Elections législatives : un conseiller suggère que 2 assesseurs parmi les conseillers et une personne volontaire du village soient présents lors des 2 scrutins (et non 4 comme précédemment), et que l'isoloir soit remis comme les années précédentes. Le conseil approuve à l'unanimité. Elles se dérouleront les 12 et 19 juin de 8H à 18H.

* Syndicat des Eaux : le prix de l'eau a augmenté, le m³ passe de 1,31 € à 1,49 € (qui reste encore raisonnable par rapport aux autres fournisseurs). L'abonnement est à 33,00€, l'augmentation est justifiée par l'installation des compteurs connectés.

* Assainissement : une réunion aura lieu le 24 mai à Manonville avec la CC2T et toutes les communes concernées, au sujet de la station d'épuration. L'implantation sera donc sur le territoire de Manonville et tout le conseil municipal insiste pour que la solution retenue soit celle du lagunage (avec des roseaux) et non pas en béton, afin que nous continuions à apprécier le paysage bucolique qui s'offre à nous depuis Minorville, et que la vue totale sur Manonville ne soit pas trop impactée.

* Le panneau « virages dangereux » sur la route de Martincourt a coûté à la commune la somme de 1 400,00 €.

* Une conseillère, suivie par d'autres conseillers(ères), demande que la voiture stationnée depuis plusieurs mois dans la rue St-Laurent soit enlevée rapidement. Il s'agit de rendre notre village le plus agréable possible et de mettre en évidence les bacs à fleurs qui égayaient cette rue. Merci au propriétaire de faire le nécessaire !

Nota : les bacs ont été fleuris début mai par Lilian, suite à la commande de fleurs faite en lien avec le fleuriste présent au marché aux fleurs du 1^{er} mai à Noviant.

* Succession de M. Blatt : un conseiller demande qu'elle soit mise à l'ordre du jour au prochain conseil (Débarrasser la maison ? Nettoyer le terrain ? Utilisation de l'argent?)

La séance est levée à 22h30.

Le prochain conseil aura lieu le 3 juin à 20h30.

Bulletin rédigé par Odile Lemoy, 1^{er} adjointe.